

Wallonie - Bruxelles
International.be

Programme de bourses d'excellence IN WBI

APPEL À CANDIDATURES

Bourses de courte durée (1 à 3 mois)

Bourses de longue durée (1 à 2 ans)

Présentation du programme

Dans un contexte de mobilité et de mondialisation accrues, ce programme de bourses a été mis sur pied par Wallonie-Bruxelles International (WBI).

En appui aux pôles de compétitivité déterminés par le [Plan Marshall 4.0](#) initié par la Wallonie, il permet l'accueil de chercheurs(/euses) issu(e)s de tous pays désirant effectuer un programme de type postdoctoral au sein d'établissements d'enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

ELEMENTS IMPORTANTS À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE REMPLIR LE DOSSIER DE CANDIDATURE

- Un maximum de trois tentatives de candidature sera autorisé pour chaque candidat(e) ;
- En cas de nouvelle introduction d'une candidature, il y a lieu de justifier les modifications apportées par rapport à la candidature précédente;
- En ce qui concerne les bourses de longue durée, chaque candidat pourra bénéficier au maximum d'une bourse (éventuellement assortie d'un renouvellement). Par contre, une bourse de longue durée et de courte durée peuvent être cumulables, de même que plusieurs bourses de courte durée, tant que la limite des trois tentatives de candidature est respectée ;
- Les dossiers incomplets, remis hors délai ou ne répondant pas aux critères de recevabilité seront jugés irrecevables.

Toute demande de renseignements et dépôt de la candidature doivent être adressés à :

bourses@wbi.be

Wallonie-Bruxelles International

Services Bourses internationales, coordination Agents de liaison académique et culturelle (ALAC)
Place Saintelette, 2 - 1080 Bruxelles (BE)

1. Profil

- Chercheurs(/euses) issu(e)s de tous pays et titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de docteur délivré par une institution étrangère désirant effectuer un programme de type postdoctoral au sein d'établissements d'enseignement supérieur organisés ou subventionnés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Il est à noter qu'il vous est permis d'introduire un dossier même si vous êtes en cours de cycle et que le diplôme de doctorat n'est pas encore en votre possession. Il conviendra dans ce cas de faire parvenir une preuve de réussite au plus tard :

- pour les bourses de longue durée (séjour prévu entre septembre et août) : le 15 juillet;
- pour les bourses de courte durée :
 - séjour prévu entre février et mai : le 1er décembre ;
 - séjour prévu entre juin et septembre : le 1er avril ;
 - séjour prévu entre octobre et janvier : le 1er juillet.

2. Domaines

En vue d'appuyer les différents pôles de compétitivité du Plan Marshall 4.0, les domaines privilégiés sont les suivants :

- Transport et logistique ;
- Génie mécanique ;
- Sciences du vivant ;
- Agro-industrie ;
- Aéronautique-spatial ;
- Technologies environnementales.

Tout autre domaine sera pris en considération, qu'il s'agisse des sciences humaines, fondamentales ou appliquées.

Que représentent les pôles de compétitivité pour la Wallonie ?

Les Pôles de compétitivité, qui regroupent des entreprises autour d'un domaine économique porteur (cfr supra), constituent un atout économique majeur pour le développement de la Wallonie, concrétisé par la création de synergies autour d'un projet économique innovant stimulé par les entreprises, les centres de formation ou de recherche-innovation. Si le thème des recherches s'apparente à l'un des domaines précités, WBI transmettra le dossier auprès des Pôles pour avis.

Nous vous invitons vivement à consulter le site www.poles.be afin de prendre connaissance de l'activité de chaque pôle et de vérifier si votre projet de recherche pourrait s'apparenter à l'un d'entre eux.

3. Pays concernés

Tous pays.

4. Types de programme

- Bourses de **longue durée** (minimum 1 an, renouvelable 1 fois) de niveau postdoctoral ;
- Bourses de **courte durée** (1 à 3 mois, non renouvelable) de niveau postdoctoral.

5. Délais d'introduction des candidatures

- **Pour les bourses de longue durée** :

Au plus tard le **1^{er} mars (UTC/GMT +1)** précédant l'année académique durant laquelle le séjour est souhaité (avec une arrivée au plus tard le 1^{er} octobre).

- **Pour les bourses de courte durée** :

- pour les séjours prévus entre **février et mai** : au plus tard le **1^{er} octobre (UTC/GMT +2)** précédant ;
- pour les séjours prévus entre **juin et septembre** : au plus tard le **1^{er} février (UTC/GMT +1)** précédant ;
- pour les séjours prévus entre **octobre et janvier** (arrivée au plus tard le 1^{er} novembre) : au plus tard le **1^{er} mai (UTC/GMT +2)** précédant.

6. Introduction des candidatures

- Le formulaire doit être complété au format .doc et envoyé en un seul et unique fichier PDF (maximum 10 Mo) par courrier électronique à l'adresse bourses@wbi.be

7. Sélection

WBI opère la sélection des candidatures en collaboration avec l'ensemble des partenaires scientifiques, académiques et institutionnels concernés par le programme.

Le jury est composé de membres :

- du Fonds de la Recherche Scientifique – F.R.S.-FNRS ;
- de la Direction générale opérationnelle «Economie, emploi et recherche» du Service public wallon (DG 06) ;
- de WBI.

Ceux-ci se basent, entre autres, sur les critères suivants pour établir leur sélection :

- Domaine se rapportant aux pôles de compétitivité du Plan Marshall 4.0 ;
- Lettres de recommandation annexées au formulaire ;
- Mentions académiques ;
- Intérêt du domaine de recherches pour nos universités, hautes écoles, centres de recherches ;
- Publications scientifiques ;
- La valeur ajoutée de la mobilité envisagée ;
- Parcours professionnel.

Ces critères permettent d'établir un classement en trois catégories A-B-C. Seules les candidatures ayant obtenu la cote A par au moins l'un des membres du jury seront sélectionnables. Il est à noter que des sous-catégories (A- et A+) sont créées dans la catégorie A.

En principe, la décision intervient au plus tard :

Pour les bourses de longue durée : le 15 juillet.

Pour les bourses de courte durée :

- pour les séjours prévus entre février et mai : au 1^{er} janvier ;
- pour les séjours prévus entre juin et septembre : au 1^{er} mai ;
- pour les séjours prévus entre octobre et janvier : au 1^{er} septembre.

8. Modalités financières

- Montant mensuel : 2.120 euros couvrant les frais de subsistance, le logement, les ouvrages didactiques et les frais de déplacements à l'intérieur du pays ;
- Prise en charge par WBI des frais de voyage internationaux (un aller-retour pour la durée totale du programme) ;
- Prise en charge par WBI d'une assurance de type « soins de santé » pour les boursièr(e)s non issu(e)s de l'Union européenne ;
- Prise en charge par WBI d'une assurance de type « assistance au rapatriement » (uniquement pour les bourses de longue durée).

9. Procédure de renouvellement (*uniquement pour les bourses de longue durée*)

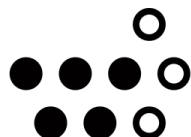
La durée de financement maximale par WBI est fixée à 2 ans pour un post-doctorat soit un seul renouvellement possible.

Dans la mesure où aucune automaticité n'est établie, il incombera au (à la) lauréat(e) souhaitant renouveler son financement d'introduire chaque année pour le **1^{er} mai** au plus tard, une demande de renouvellement (formulaire à solliciter auprès de votre gestionnaire) qui sera examinée par le jury.

10. Composition du dossier

Le formulaire de candidature et ses annexes doivent être dûment complétés et signés aux endroits requis.

- **Formulaire de candidature** ;
- **Annexe 1** : Déclaration de financements complémentaires (canevas en page 10) ;
- **Annexe 2** : Minimum 2 lettres de recommandation établies par le corps professoral d'une institution universitaire à même de juger la qualité scientifique de votre travail. Celles-ci doivent être renvoyées par courrier électronique directement à WBI et ne peuvent pas vous être communiquées (canevas en page 11) ;
- **Annexe 3** : Lettre d'invitation ou d'accord de l'université d'accueil et du promoteur encadrant la recherche. La mise en évidence du caractère gagnant-gagnant de la coopération sera évalué positivement (pas de canevas). Il est à noter que la recherche de l'université d'accueil est une démarche qui vous incombe et WBI n'intervient pas dans ce processus ;
- **Annexe 4** : Copie des diplômes (bachelier, master 120 crédits et doctorat).



Wallonie - Bruxelles International.be

Programme de bourses d'excellence IN WBI

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

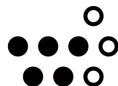
A. VOLET ADMINISTRATIF

Pour respecter les dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), les données de ce volet seront conservées au Service Bourses internationales de WBI et ne seront pas transmises aux membres du jury.

Nom	
Prénom	
Lieu et date de naissance	
Nationalité	
Sexe	
Numéro de passeport	
Adresse de la résidence actuelle	
Domicile permanent (adresse)	
N° de tél.	
E-mail	
Superviseur de l'institution d'accueil (prénom, Nom et E-mail)	

De quelle façon avez-vous eu connaissance de ce programme de bourses d'excellence ?

- REPRÉSENTATIONS À L'ÉTRANGER (AMBASSADES, DÉLÉGATIONS,...)
- SITE INTERNET : www.wbi.be/etudierouenseigner
- PRESSE
- RÉSEAUX SOCIAUX
- UNIVERSITÉS ET INSTITUTIONS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
- PAR DES CONNAISSANCES



Wallonie - Bruxelles
International.be

B. VOLET ACADEMIQUE

PROGRAMME DE BOURSES D'EXCELLENCE IN	<i>Merci de cocher la ou les cases adéquates :</i> <input type="checkbox"/> programme de courte durée de type postdoctoral <input type="checkbox"/> programme de longue durée de type postdoctoral <input type="checkbox"/> Re soumission d'une candidature antérieure
Période d'utilisation de la bourse	Du au
Durée prévue pour la réalisation du programme mois ouans
Pays d'origine	
Domaine <small>Voir Article 31 du décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur (cliquer ici) et rendez-vous en pages 14 et 15 pour sélectionner impérativement un domaine</small>	
INFORMATIONS GÉNÉRALES	
Nom	
Prénom	
Fonction	
Email¹	
Institution d'origine (hors Fédération Wallonie-Bruxelles) et Département/Laboratoire	
Institution d'accueil (en Fédération Wallonie-Bruxelles) et Département/Laboratoire	
Superviseur en Fédération Wallonie-Bruxelles	
Superviseur dans l'institution d'origine	
Promoteur de la thèse de doctorat (en cours ou terminée)	

DESCRIPTEURS F.R.S.-FNRS POUR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

¹ Dans le cadre du processus d'évaluation scientifique de votre demande, le F.R.S.-FNRS peut avoir recours à sa plateforme E-space, et associer un compte à votre adresse email si vous ne disposez pas encore de compte. Aucune action supplémentaire n'est attendue de votre part à cet égard.

Sélectionnez de 2 à 6 descripteurs (http://www.fnrs.be/docs/Reglement-et-documents/FRS-FNRS_Champs_descripteurs.pdf) et conformez-vous aux contraintes suivantes : dans le choix des descripteurs, le candidat doit s'attacher à sélectionner celui ou ceux qui caractérisent le mieux son projet de recherche. Les descripteurs sélectionnés permettent au proposant de souligner quels aspects de son projet il souhaite voir particulièrement considérés dans ce choix, aspects qu'il peut encore préciser grâce à des mots-clés libres.

	Descripteurs sélectionnés	Pertinence
1er descripteur		
2e descripteur		
3e descripteur		
4e descripteur		
5e descripteur		
6e descripteur		

MOTS-CLÉS LIBRES

Vous pouvez ajouter des mots-clés libres (vérifiez au préalable qu'il n'existe pas déjà un descripteur ou un domaine de recherche identique aux points précédents)
200 caractères max., mots-clés séparés par des "/"

PARCOURS ACADÉMIQUE

	Institution	Année universitaire	Diplôme obtenu	Mention obtenue
Études supérieures (à détailler par année académique, jusqu'au diplôme de master)				
Études postérieures au diplôme de master				

EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Employeur	Secteur d'activité	Pays	Fonction occupée	Période d'occupation

BOURSES OU FINANCEMENT OBTENUS PRÉCÉDEMMENT

Organisme de financement	Instrument de financement	Durée du financement	Année académique

Avez-vous déjà soumis une demande de financement via cet instrument par le passé ? Si oui, veuillez préciser le nombre de demandes introduites et les dates correspondantes.

CONNAISSANCES LINGUISTIQUES

➤ Suivant le niveau du Cadre européen commun de référence (CECR) à consulter :

http://www.coe.int/t/dg4/linguistic/cadre_FR.asp

Langue	Comprendre		Parler		Écrire
	Ecouter	Lire	Prendre part à une conversation	S'exprimer oralement en continu	

PUBLICATIONS

Veillez indiquer vos 5 publications les plus importantes :

Remarque : les candidats titulaires du grade académique de docteur et travaillant depuis au moins 2 ans dans des institutions de la CFB qui ont mis sur pied un système de dépôt institutionnel (DI) doivent obligatoirement référencer des publications archivées dans ce dépôt institutionnel.

DESCRIPTION DU PROJET

Titre du projet

Résumé du projet (maximum 900 caractères, espaces non compris. Ce résumé doit être compréhensible pour un non spécialiste de la discipline)

Description du projet (maximum 10 000 caractères, espaces non compris, références bibliographiques incluses, et celle-ci peut être rédigée en anglais)

Informations complémentaires obligatoires

Votre programme s'intègre-t-il dans le cadre d'un pôle de compétitivité du Plan Marshall 4.0 ? Si oui, lequel ?

Votre programme s'inscrit-il dans le cadre d'une coopération interuniversitaire ? Si oui, laquelle ?

(préciser l'identification des partenaires) ?

Quelle portée donnez-vous à ce programme pour la préparation ou dans le cadre de votre vie professionnelle ? Quelles en seraient les retombées escomptées pour la Fédération Wallonie-Bruxelles ? De même, quel serait l'ancrage éventuel de vos recherches dans notre Fédération ?

Quelle est qualitativement la valeur ajoutée de la mobilité envisagée ?

DÉCLARATION D'INTENTION

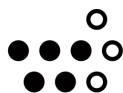
Je soussigné(e)

- avoir pris connaissance du règlement de l'instrument pour lequel je pose ma candidature et m'engage à m'y conformer strictement ;
- déclare sur l'honneur que toutes les informations encodées dans mon acte de candidature sont sincères et véritables. J'accepte que toute omission ou déclaration erronée de ma part, même involontaire, soit de nature à conduire à l'annulation de ma candidature.
- prends note que les informations du volet B seront accessibles à des fins d'évaluation de ma candidature et de production de statistiques, et communiquées au F.R.S.-FNRS et à la DGO6 dans ce cadre.

Fait à, le

Signature du (de la) candidat(e)

Annexe 1 : Déclaration de financements complémentaires



Wallonie - Bruxelles
International.be

Remarque importante

Toute autre source de financement public ou privé doit être mentionnée explicitement par le candidat à l'aide de la déclaration ci-jointe, que ce soit en cours de procédure ou au stade de l'accord.

WBI statue souverainement sur la compatibilité du financement complémentaire à la bourse WBI.

Nom et prénom :

Pays d'origine :

1. Si une bourse d'excellence m'est octroyée, et durant la période de bourse :
 - a. Je ne bénéficierai d'aucune source de financement si ce n'est celle provenant du programme de bourses d'excellence IN WBI (*).
 - b. Je bénéficierai également d'une autre source de financement détaillée ci-après (*):

Période du financement	Organisme/institution accordant le financement	Montants nets perçus par mois/an	Le montant correspond-il à une bourse ou un salaire/traitement ?	Assujetti à l'ONSS OUI/NON

2. Au moment d'introduire ma demande de bourse d'excellence, j'ai également sollicité un financement auprès de l'organisme ci-après mais duquel je n'ai pas encore reçu de réponse définitive. Je m'engage toutefois à prévenir immédiatement WBI de toute information supplémentaire concernant cette demande de financement (*).

Période du financement	Organisme/institution accordant le financement	Montants nets perçus par mois/an	Le montant correspond-il à une bourse ou un salaire/traitement ?	Assujetti à l'ONSS OUI/NON

(*) Biffer les mentions inutiles

Certifié sincère
Date et signature

Annexe 2 : Lettre de recommandation



Wallonie - Bruxelles
International.be

Programme de bourses d'excellence IN

Wallonie-Bruxelles International (WBI)
Service des bourses internationales
Place Saintelette, 2 – 1080 Bruxelles (BE)

LETTRE DE RECOMMANDATION

Cette formule d'appréciation ne sera pas communiquée au (à la) candidat(e).
Elle devra être renvoyée directement à WBI par courrier électronique à bourses@wbi.be
L'attestation doit être établie par le corps professoral d'une institution universitaire à même de juger la qualité scientifique du travail du (de la) candidat(e). La lettre ne peut en aucun cas émaner d'une personne ayant avec le (la) candidat(e) un lien de parenté jusqu'au quatrième degré.

À REMPLIR PAR LE (LA) CANDIDAT(E) :

Nom et prénom : Adresse électronique : Intitulé de la recherche :	Pays d'origine : Période d'utilisation de la bourse :
---	--

À REMPLIR PAR LE (LA) RÉFÉRENT(E) :

Nom et prénom :
Titre :
Institution :
Adresse électronique :

1. Appréciation du programme de travail du (de la) candidat(e) et de son aptitude à le mener à bien (*aucune limite de texte n'est imposée*) :

2. Par comparaison avec d'autres personnes au même stade de formation, je considère que la demande du (de la) candidat(e) est :

- À soutenir prioritairement
- À soutenir éventuellement

Signature du (de la) référent(e)